



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Carsat

Question écrite n° 71991

Texte de la question

M. Pierre-Alain Muet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation de la CARSAT Rhône-Alpes en matière de moyens alloués pour un rendre un service de qualité aux assurés sociaux. Dans les sept départements de Rhône-Alpes, de nombreux points d'accueil retraite ont été supprimés ces cinq dernières années, l'accueil physique du public a été rationalisé et des postes ont été supprimés. Cette diminution de moyens entraîne un retard important dans le traitement des dossiers et met gravement en difficulté les retraités et leur famille. Devant cette situation, il lui demande quelles mesures le Gouvernement envisage de prendre pour que les dossiers puissent être traités dans les meilleurs délais.

Données clés

Auteur : [M. Pierre-Alain Muet](#)

Circonscription : Rhône (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71991

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 décembre 2014](#), page 10606

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)